



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82, rue de Montreuil • 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 • Fax 01.43.48.96.16
www.snui.fr • Courriel : snui@snui.fr

Paris, le 5 novembre 2009

Chefs de service comptable centralisateur – Responsables de SIE Hors Echelle A 2010

En liminaire, nous souhaitons remercier l'équipe du bureau RH1 B pour la qualité de son accueil, sa disponibilité et la précision de ses réponses apportées à nos interrogations.

Cette déclaration liminaire concerne à la fois les SIEC et les SIE classés Hors Echelle A.

Dans le cadre de la fusion, nous constatons que les rémunérations entre les comptables de la filière gestion publique et ceux de la filière fiscale ne sont pas équitables. En effet, certains Trésoriers encadrant une équipe plus réduite que celle d'un comptable de la filière fiscale et n'ayant pour mission que le recouvrement, perçoivent des revenus un tiers supérieur à ceux de leurs collègues qui exercent des missions plus étendues. Le motif de l'absence de grade identique (CSC3 et 4) entre les deux filières ne saurait rendre acceptable une telle iniquité.

De plus, nous constatons un traitement différencié entre les SIEC et les Hors Echelle A, en effet les responsables de SIEC ont des missions plus étendues que leurs collègues. Au demeurant leur situation professionnelle est provisoire si bien qu'il semblerait équitable d'adresser un signe de reconnaissance aux responsables de SIEC dans cette période de liquidation de ces services.

Enfin, nous ne pouvons qu'adhérer à la démarche de l'Administration qui consiste à utiliser des possibilités budgétaires pour reclasser des postes comptables et en faire bénéficier les Directeurs divisionnaires.

Cela étant, nous tenons à faire part de notre déception de ne pas avoir été associé au classement de SIE en SIE HEA . Ce défaut de communication conduit à des aberrations. Ainsi, par exemple nous constatons que certains postes supprimés ont néanmoins été reclassés (Cannes Ouest devenu Cannes Extérieur).

Nous tenons à alerter une fois de plus l'Administration sur deux sujets préoccupants :

1/ la politique des indicateurs que nous dénonçons depuis longtemps . Nous ne sommes pas convaincus que les solutions se trouvent dans le DOS,

2/ la suppression des effectifs qui se traduira de plus en plus par des abandons d'exercice des missions indispensables à la bonne marche du Service Public. A ce titre, il peut être cité pour exemple, le peu de suivi des entreprises soumises au régime du micro ou encore des sociétés domiciliées, or en matière de justice fiscale, il est plus important d'exercer un suivi de ces sociétés plutôt que de pénaliser, pour les indicateurs, des sociétés déposant des déclarations créditrices ou néantes avec un jour de retard. Supprimer des emplois revient à abandonner des missions et à permettre un développement de la fraude et à altérer l'efficacité et l'image de la Direction Générale des Finances Publiques. Cette période est particulièrement agitée et le bon sens et la sérénité doivent retrouver toute leur place pour donner de solides fondations à notre nouvelle administration.